



CCE des 1^{er} et 2 février 2012

Information sur la situation économique et de l'emploi sur l'exercice en cours

Déclaration de la délégation CGT

La délégation CGT constate l'absence de diffusion en amont du CCE et de la Commission Economique de documents chiffrés détaillés et explicatifs.

De plus, les membres de la Commission Economique du 26 janvier 2012 n'ont eu aucun interlocuteur de la Direction.

Nous croyons bon de rappeler au Directeur Général, qui a de sérieux problèmes de mémoire quant aux engagements qu'il prend et au contenu du code du travail, que cette Commission est obligatoire de par la Loi.

L'absence de représentant de la Direction à la Commission ne peut résulter que de deux choses :

- le mépris de la Direction vis-à-vis de la représentation du personnel
- ou l'état de déliquescence avancée d'une Direction Financière d'une association de 9 000 personnes, direction qui n'est pas capable de trouver un remplaçant au Directeur Financier annoncé comme indisponible.

En matière d'informations économiques et sur l'emploi concernant l'exercice en cours, les élus ne disposent que de la colonne « *reprévision 2011* » du document très léger intitulé « *budget 2012* ».

Il est également, stupéfiant dans l'ordonnance de référé du 20 janvier 2012, de lire que « *l'AFPA justifie par ailleurs qu'elle a transmis depuis, en vue de la réunion du 1^{er} février prochain, un document complet intitulé production 2011 et lères tendance 2012* ». Si cela veut dire qu'elle a transmis depuis ce document aux membres du CCE c'est un mensonge.

Il est aussi inconcevable en la matière que les représentants du personnel puissent réagir dans de bonnes conditions à d'éventuelles informations communiquées en séance. D'ailleurs, si la loi a rendu obligatoire la Commission Economique dans les entreprises de plus de 500 salariés, c'est bien parce qu'elle estimait que la complexité des informations fournies nécessitait un travail en amont.

Dans son courrier du 26 janvier 2012 au Secrétaire du CCE, le Directeur Général parle de forme des documents « *la plus éclairante pour les élus* » et « *d'échange et de dialogue constructif* ».

Nous constatons qu'il y a loin entre les bonnes intentions du DG et l'information réellement communiquée tant par son contenu que par sa forme et son mode de transmission.

Le peu d'informations en notre possession sur les résultats 2011 montre l'échec économique du plan CAILA qui prévoyait un résultat net 2011 négatif de 1,3 millions alors qu'il devrait sortir négatif de 25 millions.

Le Directeur Général invoquera sans doute la Crise, mais celle-ci était déjà là quand le budget 2011 a été élaboré et, là aussi, quel échec puisque le chiffre d'affaires 2011 devrait avoisiner les 890 millions pour un C.A. budgété à 950 millions.

La Direction a montré son incurie à dresser un budget et pire à mettre en œuvre des plans d'actions pour le réaliser.

Il est vrai qu'il y a fort à parier qu'elle-même ne parvient pas à s'y retrouver dans une organisation dont la complexité et l'illisibilité semblent surtout permettre de justifier le montant des honoraires exorbitants des cabinets qui l'ont conçue (plus de 7 millions d'euros de source DG).

Ce plan a coûté une fortune. Il a provoqué une désorganisation totale, une Bérézina économique.

Il a broyé des salariés victimes de contre mesures censées limiter les dégâts provoqués par cette machine infernale dont le mécanisme a été remonté par un Directeur Général qui a perdu aujourd'hui toute autorité de compétences.

Stop, arrêtez la casse de l'AFPA et par là la casse d'une des composantes essentielles du Service Public de l'Emploi.

Plus que jamais la Nation a besoin de l'AFPA, pas d'une AFPA en morceaux, avec des moyens réduits et un personnel attaqué de toutes parts par sa propre direction.

La Nation a besoin d'une AFPA forte avec un projet clair, des moyens en cohérence et des salariés gonflés à bloc par la conscience de leur mission de service public, éclairés par une Direction porteuse d'avenir.